

Communiqué de presse.

Paris, le 7 août 2023

## **Pour continuer de faire des cadeaux aux riches le gouvernement continue de taper sur tous les autres, cette fois, sur les fonctionnaires en retraite**

Une circulaire émanant de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) datée du 25 juillet 2023 et diffusée seulement le 1<sup>er</sup> août, vient d'exclure les fonctionnaires en retraite du « bénéfice » de la prestation Chèque-vacances à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023. Pour expliquer sa décision, la DGAFP précise que cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts budgétaires qui sont demandés à chaque ministère. Compte-tenu de la modicité de ce qui était déjà alloué à ce poste budgétaire les années précédentes, les conditions pour ouvrir droit aux chèques-vacances étaient très restrictives (particulièrement en ce qui concerne le niveau des revenus à ne pas dépasser) et il n'y avait qu'environ 130 000 bénéficiaires chaque année, dont près de 20 000 personnes retraitées. Que ce soient des actifs ou des retraités, les bénéficiaires étaient toujours des personnes disposant de faibles, voire de très faibles ressources. Par cette mesure, la DGAFP envisage d'économiser 7 à 10 millions d'euros (sur un total de crédits annuels chèque-vacances 2023 de 36 millions d'euros). Cette mesure « d'austérité » aura pour conséquence directe de ne plus permettre à plus de 20 000 fonctionnaires retraités de partir en vacances.

À l'évidence, cette mesure n'est que l'une de toutes celles que nous allons découvrir cet été en application du choix politique du gouvernement, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2024, d'une baisse de 5 % des crédits alloués à chaque ministère. On se souvient que l'une des premières décisions de Macron en 2017 avait été la suppression de l'ISF et la baisse de 5 euros des APL. C'est à partir de là qu'il avait été qualifié de « président des riches », et même des « très riches » par son prédécesseur François Hollande qui s'y connaît aussi en matière de redistribution à l'envers. Le gouvernement a cette fois décidé que les dépenses de l'État baisseront en 2024 afin d'engager une trajectoire de diminution de la dépense de l'État, de désendettement et de réduction des déficits publics, l'objectif étant une réduction du déficit public à 2,7 % (en-deça même des 3 %) et une réduction année après année de son endettement en part de PIB. Ceci doit se faire par la fin des « boucliers énergie » (c'est-à-dire que les prix vont encore fortement augmenter dans ces secteurs et, en cascade, dans d'autres), la fin des aides exceptionnelles aux entreprises (mais les aides habituelles vont continuer) et la sortie du plan de relance et par des économies de dépenses. Il est précisé que les différentes lois de programmation seront respectées, dont la loi de

programmation militaire qui nous a montré qu'il n'y avait toujours pas d'argent pour les crèches, les écoles, les retraites, l'hôpital, les EHPAD, etc. et qu'il y en avait ailleurs, par exemple pour faire des commandes aux entreprises d'armement, comme après 2008 et la crise financière où tous les pays ont trouvé des milliards pour sauver les banques sans trouver d'accord pour réduire la volatilité de la finance et les méfaits des paradis fiscaux.

Nous sommes encore dans la caricature de la politique du gouvernement : il décide de baisser, et de continuer de baisser les impôts, et particulièrement l'impôt des riches et des très riches, il se refuse à les taxer, il poursuit son laxisme à l'égard de la grande fraude fiscale internationale, il abandonne nombre de normes sociales, sécuritaires, sanitaires, environnementales, pour attirer sur le territoire national les capitaux mobiles sur la planète, il provoque ainsi les déficits publics et, ensuite, il crie « au feu », « à la dette ! », et prend prétexte de cette situation qu'il a créée pour sanctionner et ponctionner le reste de la population, en privilégiant le plus souvent les plus modestes.

Après l'intransigeance de Macron pour imposer sa réforme des retraites contre le pays, tout ceci est un nouveau signal fort envoyé aux investisseurs qui achètent la dette française, aux agences de notation et à la Commission européenne gardienne des intérêts du capitalisme européen. Les détenteurs de capitaux continuent d'applaudir : le gouvernement les impose très peu et, ensuite, ils peuvent tout à la fois investir dans le pays en continuant d'y faire de larges profits (l'inflation est un outil supplémentaire) et acheter de la dette française. Ainsi, au lieu de payer des impôts, ils vont percevoir des intérêts, payés par tous les autres (dont les retraités, les fonctionnaires retraités, les agents publics, toutes celles et tous ceux dont les salaires ne suivent pas l'inflation, les utilisateurs de services publics dégradés ou absents, etc.).

C'est peu de dire qu'il nous faut agir pour que d'autres choix politiques et budgétaires soient retenus dans la loi de finances 2024. C'est, à son niveau, ce à quoi s'emploiera l'UNIRS au cours des prochains mois, en liaison avec les autres organisations syndicales.